



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté Séance du jeudi 6 octobre 2011

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 7.1, 8.1, 9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.15, 3.16, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h20 et levée à 20h55.

Etaient présents : Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessus : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.1), Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 1.1.1), Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA (à partir du rapport 1.2.1), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Jean-François GIRARD, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Solange JOLY (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 0.1), Carine MICHEL, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 1.1.1), Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (à partir du rapport 1.1.1), Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Zahira YASSIR-COUVAL Boussières : Bertrand ASTRIC (à partir du rapport 1.1.1); Roland DEMESMAY Brailly : Alain BLESSEMILLE (jusqu'au rapport 0.1) Chaleze : Christophe CURTY (représenté par R. GREMION jusqu'au rapport 0.1) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 3.4) Champagne : Claude VOIDEY Champvans-Moulins : Jean-Marie ROTH Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Jacky LOUISON Châtillon-le-Duc : Thomas JAVAUX (à partir du rapport 1.1.1), Catherine BOTTERON Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1) Genes : Maryse MILLET Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Mamirole : Daniel HUOT, Robert POURCELOT Marchaux : Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey-Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ (représenté par Hervé TOURNOUX) Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY Morre : Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.1), Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (à partir du rapport 1.1.1) Noiron : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 3.1) Pelousey : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE Rancenay : Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.2.1), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO à partir du rapport 1.1.1) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH (à partir du rapport 1.1.1) Thoraise : Jean-Michel MAY Torpes : Dominique GRUBER Vaire-Arcier : Patrick RACINE (représenté par Valérie MAILLARD) Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (représenté par Anne GROSJEAN à partir du rapport 1.1.2)

Etaient absents : Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Nicolas BODIN, Yves-Michel DAHOU, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Lazhar HAKKAR, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Jacqueline PANIER, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER, Nicole WEINMAN Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Busy : Philippe SIMONIN Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Bruno COSTANTINI, Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : Philippe GUILLAUME Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Larnod : Gisèle ARDIET Le Gratteris : Cédric LINDECKER Marchaux : Bernard BECOULET Montferrand-le-Château : Séverine MONLLOR Novillars : Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : Marcel FELT

Procurations de vote :

Mandants : H. AKODAD, T. BENETEAU DE LA PRAIRIE, N. BODIN, Y.M. DAHOU, C. DEVESA (jusqu'au rapport 1.1.4), F. GERDIL-DJAOUAI, A. GHEZALI, L. HAKKAR, V. HINCELIN, S. JEANNIN, F. MONNEUR, J. PANIER, F. PRESSE (jusqu'au rapport 0.1), E. SASSARD, J. SCHIRRER, N. WEINMAN (à partir du rapport 1.1.1), P. SIMONIN, R. REYLE (à partir du rapport 3.5), F. GILLET, C. PREIONI, B. BECOULET, S. MONLLOR, B. BOURDAIS (jusqu'au rapport 3.1), J.M. BOUSSET

Mandataires : B. FALCINELLA, J. DEMONET, J.C. ROY, J.L. FOUSSERET, N. MOUNTASSIR (jusqu'au rapport 1.1.4), J.S. LEUBA, D. POISSENOT, D. GENDRAUD, N. GUILLEMET, J.F. GIRARD, E. DUMONT, F. FELLMANN, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.1), M. OMOURI, J.P. GOVIGNAUX, M.N. SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), C. VOIDEY, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 3.5), D. PARIS, J.Y. PRALON, B. VIONNET, M. COTTINY, P. BELUCHE (jusqu'au rapport 3.1), J.M. FAIVRE

Délibération n°2011/001513

Rapport n°3.16 - Délégation de Service Public de la Pépinière de Palente - Rapport d'activité 2010

Délégation de Service Public de la Pépinière de Palente - Rapport d'activité 2010

Rapporteur : M. Jean-Pierre MARTIN, Vice-Président
Commission : Economie, Emploi et Insertion

Inscription budgétaire	
BP 2011 et PPIF 2011-2015 « Palente »	BP 2011 : 308 750 € (enveloppe globale)

Résumé :

Le présent rapport présente le bilan d'activités 2010 de BGE Franche-Comté (ensemble pour aGir et Entreprendre) pour l'exploitation de la Pépinière d'entreprises de Palente.

La Communauté d'agglomération du Grand Besançon, compétente en matière de développement économique sur son territoire, est liée à l'association BGE Franche-Comté par une convention de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation de la pépinière d'entreprises de Palente jusqu'au 31 décembre 2015.

I. Analyse de l'activité du service délégué

Pour l'année 2010, le rapport du délégataire fait ressortir une année extrêmement favorable pour la pépinière d'entreprises de Palente puisque le taux de remplissage moyen est de 95 %, atteignant 100 % au 31/12/2010.

Néanmoins, un certain nombre de travaux améliorant les conditions d'activité des entreprises ont été réalisés par la CAGB, collectivité délégante :

- travaux d'étanchéité sur une partie du bâtiment 4j,
- travaux de peinture des parties communes du bâtiment 4j;
- apport de mobiliers (l'existant étant vieillissant).

A/ Les entreprises

37 entreprises ont été hébergées au cours de l'année 2010 représentant 72 emplois (31 entreprises pour 67 emplois en 2009) :

Entreprise	Activité	Responsable	Effectif
Bâtiment 4J			
AGENCE D.E.R	prise de vues, conseils en communication	Mme BESANCON M. GROS	2
ANV PLUS	agence de nettoyage de vitre et de locaux et services de santé	M. SURREL	1
BCD THERMOFORMAGE	thermoformage des matières plastiques	M. DUFOUR	2
BR MICROTOP	mécanique générale et soudure	M. BERTIN M. ROBERT	4
CENTRE DE MEDIATION FAMILIALE	médiation familiale	Mme BOUTELOUP Mme DAUGEY	2
COMMA CONSULTING	conseil et assistance en métrologie	M. LEBLOIS	1
ENR 25	récupération des eaux pluviales	M. JACOB	1
EXAMESURE	commerce, contrôle, étalonnage d'équipements de mesures industriels	M. LACROUTE	1
FAMECA	décolletage	M. GANGUIN	1
FORM'ART	conseiller artistique, formateur en théâtre	M. DARGENT	1
HOME VEGETAL	paysagisme d'intérieur et location de plantes	Mme GRAND	1
MO 25	économiste de la construction	M. ROBERT	2
LE PANIER A SALADE	Restauration rapide	M. JOLIOT	2
LCB COSMETIQUES	création, production et vente de produits cosmétiques biologiques	Melle Laëticia COUX M. Cyril BARBIER	2
MISSIONS BTP	portage salarial dans le domaine du bâtiment	M. ELOUANDALI	1
PIKA PRINT	imprimerie numérique	Melle Sophie PAULIN M. S. PAULIN	3
YKM	fabrication et décoration de portes	M. YALOUZ	1
Bâtiment 2C			
ACS ENERGIE	chauffage, plomberie, sanitaire, énergies renouvelables...	M. Frédéric GEORGES M. Olivier EQUOY	2
AGORA TERRITOIRES ET PROJETS	bureau d'études d'ingénierie de projets de développement de territoires et requalification de sites sensibles	MM LIDON et HENRY	3
ACTILINE	commerce en produits divers	M. HAEGY	1
BEE	électricien	M. YAMINI	1
ESCE	études, environnement sécurité	M. SIESS	1
ELANCIO	Service d'accompagnement de clients dans la construction d'un avantage concurrentiel par la maîtrise des achats	M. GIRERD M. CAMPOUNOVO	2
EVENT'EST	évènementiel, communication, web	M. DUBOURGEOIS M. SAGE M. SALVI	3
KAMELEON PROD	prestations audiovisuelles	M. FAIVRE M. VALLAURI M. BONZON	3
MAISON FREROT	conception et travaux de recherches liés à la mécanique générale, en particulier aux systèmes de verrouillage	M. FREROT	1
RHODOSIGNE	communication globale et événementielle	Melle LAUTARET	1
SACQUARRA	dessinatrice en bâtiment	Mme SCHAPPACHER	1
STUDIO GRENADINE	graphisme et rédaction	Melle RENAUD	1
100% RH	cabinet de recrutement	M. PRIEUR	1

4 entreprises ont quitté la pépinière en 2010, 1 entreprise ayant cessé son activité suite à une liquidation judiciaire. Les 3 autres poursuivent leur activité et se sont toutes installées sur le territoire du Grand Besançon.

30 entreprises étaient présentes au 31 décembre 2010, représentant 49 emplois.

B/ Les secteurs d'activité

La répartition par secteur d'activité des entreprises hébergées en pépinière en 2010 était la suivante :

- Services : 50 % (54 % en 2009),
- Artisanat : 14 % (15 % en 2009),
- Production : 20 % (23 % en 2009),
- Commerce : 16% (8 % en 2009).

C/ Animation de la pépinière

Outre les prestations habituelles proposées aux entreprises en pépinière (accueil, suivi, services administratifs, documentation), auxquelles s'ajoute le démarrage d'un travail de fond dans le but d'améliorer le suivi des jeunes entreprises, les entreprises hébergées ont pu participer à des animations, conférences et manifestations organisées par BGE (petits déjeuners de travail, plusieurs réunions thématiques : développer son chiffre d'affaires sur Internet, travailler son identité visuelle, prévenir et gérer les difficultés de l'entreprise...).

Toutes ces manifestations sont très prisées des entrepreneurs et contribuent à leur cohésion et à des échanges fructueux entre entrepreneurs hébergés et d'autres membres extérieurs du réseau OXYGENE (anciens stagiaires, entrepreneurs installés sur la région, anciennes entreprises de la pépinière).

La journée Portes ouvertes de la Pépinière de Palente, organisée le 29 avril 2010 en partenariat avec le Grand Besançon, a connu un vif succès.

Enfin, en 2010 comme depuis 2006, les candidats à la pépinière ont été invités à venir présenter leur projet devant un comité d'agrément, les entrepreneurs percevant mieux à cette occasion le rôle central que joue la CAGB dans la gestion et l'équilibre économique de la pépinière.

II. Analyse des comptes de l'activité déléguée

Le compte de résultat « pépinière d'entreprises » fourni par BGE fait apparaître un résultat négatif de 19 431 € contre un résultat excédentaire de 18 223 € pour 2009. Ce résultat s'explique par les dotations aux provisions (18 584 €) équivalentes à des loyers non perçus sur l'exercice 2010 compte tenu d'une situation économique très tendue pour certaines entreprises de la pépinière. La BGE a en effet consenti des crédits de loyers permettant le maintien de l'activité des entreprises du fait de la situation économique.

On constate :

- **une légère hausse des produits (environ 0,7 %) qui passent de 346 724 € à 349 208 € (+ 2 484 €) et sont composés :**
 - pour 55,4 % des recettes provenant des entreprises (loyers, charges refacturées, services pépinière...), soit 192 530€, ce poste augmente de 5,2 % par rapport à 2009.
 - pour 38,3 % des financements des collectivités territoriales soit 133 751 contre 119 764 € en 2009 :
 - CAGB / DSP : 97 049 € tel que prévu dans le contrat de DSP
 - Région : 36 702 € (21 410 € en 2009)
 - pour 6,3 % soit 22 927 € d'autres produits, du transfert de charges, reprise d'amortissement et de provisions, produits exceptionnels.
- **une très légère hausse des charges (environ 1 %), soit 368 639 € contre 364 893 € en 2009.** La masse salariale est stable.

MM. FELT, MARTIN et TARBOURIECH ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le rapport d'activité 2010 de BGE Franche-Comté pour l'exploitation de la Pépinière d'entreprises de Palente.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 118
Contre : 0
Abstention : 0

